



Communiqué

Pour nos conditions de vie et de travail Pour la santé et la sécurité au travail

Le 28 avril est la journée mondiale de l'Organisation Internationale du travail (OIT) pour la sécurité et la santé au travail.

La loi Macron sur les retraites entend nous imposer deux ans de travail supplémentaires, ce qui aura des conséquences néfastes sur les conditions de vie, de travail, et la santé des salarié.es.

Combien d'entre nous seront poussés à arrêter de travailler avant de percevoir une retraite ou une pension à taux plein ? Déjà dans la Fonction publique, ce sont des milliers d'agents.es qui chaque année sont mis.es à la retraite pour invalidité sans aucune mesure de reclassement.

La santé et la sécurité au travail sont intimement liées aux conditions de travail, elles-mêmes brutalement remises en cause avec l'augmentation de la durée requise de cotisation à 43 annuités pour bénéficier d'une retraite à taux plein et l'imposition de deux ans de travail en plus.

D'un côté, c'est le risque de multiplier les départs anticipés à cause de l'usure provoquée par le travail, c'est la diminution de l'espérance de vie en bonne santé à commencer par celle des salarié.es dont les métiers sont les plus pénibles. De l'autre côté ce sont des entraves de plus en plus nombreuses pour les jeunes pour accéder à un CDI ou poste de fonctionnaire avant 25 ans.

Le 28 avril, un rassemblement est organisé par plusieurs fédérations de la CGT devant le ministère du travail d'Olivier Dussopt, auteur, entre autres, de la néfaste loi dite de Transformation de la fonction publique, mais aussi de la réforme de l'assurance chômage, avant de porter la réforme des retraites qui nous impose deux ans de travail supplémentaires.

D'autres initiatives se tiendront sur le territoire.

A cette occasion, partout nous réaffirmerons nos revendications essentielles :

- le retour aux CHSCT de plein exercice !
- l'arrêt des mises à la retraite d'office pour invalidité, qui constituent un véritable plan social permanent qui frappe des milliers de fonctionnaires et salariés tous les ans !
- des reclassements, des formations pour l'ensemble des agents qui en ont besoin !
- un plan d'urgence pour reconstituer une véritable médecine du travail, totalement indépendante des employeurs, et qui garantisse un rendez-vous annuel minimum !
- la reconnaissance, le renforcement et l'élargissement des critères de pénibilité, et des départs anticipés, et un départ à la retraite à 60 ans maximum pour toutes et tous, à taux plein !
- la réduction du temps de travail à 32 heures !
- une réelle prise en compte des risques psycho-sociaux !
- la préservation et le renforcement des régimes particuliers et de nos caisses de retraite, dont le Code des pensions civiles et militaires, le FSPOEIE où encore la CNRACL, ce qui passe aussi par une augmentation générale des salaires et des traitements !
- le dégel de la valeur du point d'indice avec son augmentation immédiate de 10% !
- son indexation sur l'évolution de l'inflation !
- l'égalité femmes/hommes sur le plan salarial et des carrières !
- l'abrogation de la loi Macron sur les retraites !
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire !

Réduire le temps de travail tout au long de la vie avec la retraite à 60 ans et les 32 heures,

Travailler toutes et tous, mieux et moins,

C'est nécessaire et c'est possible !

Mobilisons-nous, toutes et tous, le 28 avril prochain !

**Réunie.es en assemblée générale, décidons de faire
du lundi 1er mai 2023 une puissante journée de manifestation
pour le retrait des 64 ans et gagner sur nos revendications !**

Poursuivons la lutte jusqu'à la victoire !

Montreuil, le 24 avril 2023